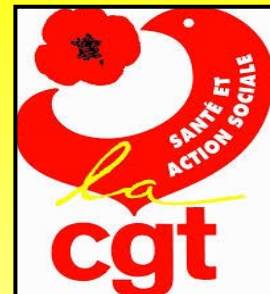


CGOS NORMANDIE



Les actions du Comité de Gestion des Œuvres Sociales

Pour améliorer la vie des agents, le C.G.O.S a mis en place des prestations, des aides exceptionnelles non remboursables, des aides remboursables, des activités culturelles, sportives ou de loisirs, des prestations retraite et différentes actions.



Prestations :

Participations financières aux dépenses engagées par les agents pour certains événements de leur vie familiale ou professionnelle : enfants, vacances, retraite...

Aides remboursables :

Utiles pour faire face à des difficultés ponctuelles.

Aides exceptionnelles non remboursables :

Aides financières en cas de situation sociale difficile.

Actions vacances, billetterie et activités culturelles, sportives ou de loisirs :

Le C.G.O.S propose des séjours de vacances, des billets de spectacles ou de parcs à thème, des rencontres sportives ou culturelles...



Autres actions :

Cartes et chèques-réductions, abonnements magazines, achats de véhicules neufs ou d'occasion, soutien scolaire, locations de ski / snowboard, assurances auto et habitation...



Pour tout contact : cgtcgosnormandie@gmail.com

